

LA PRESIDENTE

BEA-TT  
Monsieur Jean-Damien Poncet  
Directeur  
Grande Arche – Paroi Sud  
92055 LA DEFENSE CEDEX

*Paris, le 30 mars 2026*

Monsieur le Directeur,

Je me réfère à votre courrier en date du 29 octobre 2025 relatif au rapport final sur les circonstances des accidents avec immersion d'un véhicule dans un cours d'eau ou un plan d'eau.

Nous avons attiré l'attention, en septembre 2025, des assureurs automobiles sur votre recommandation R8 préconisant de sensibiliser leurs assurés automobilistes sur la conduite à tenir en cas d'immersion et sur l'intérêt de disposer dans l'habitacle d'un outil brise-vitres et coupe-ceinture.

Nous allons sensibiliser de nouveau nos instances et communiquer le rapport puisqu'il est désormais public. Nous allons également dédier un article sur ce sujet sur le site d'Assurance Prévention, l'association de prévention de France Assureurs.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

  
Florence Lustman